

Conférence CDT du 5 février 2015

questions sur le thème : Transports / Emplois / Logements

par Michel Morgenthaler

président de l'association de Bange – Houdon (Versailles et Le Chesnay)

Remarques liminaires :

En janvier 2011, dans le cadre du débat public sur le Grand Paris, l'association de Bange – Houdon a commis un « cahier d'acteur » formaté qui a été mis en ligne sur le site de la CPDP Grand Paris.

Contrairement à ce qui a été inféré en introduction, il existe, dans le public, des personnes qui ne sont pas en train de découvrir le CDT et qui s'y intéressent depuis plus d'un an.

Lors des campagnes pour les municipales de mars 2014, tous les candidats de Versailles et du Chesnay, sauf une exception notable, n'avaient jamais entendu parler du CDT et n'avaient pas cru bon de s'informer quand bien même on leur en avait laissé le temps avant de recueillir leur avis sur ce sujet. La même ignorance, voire indifférence, frappe, encore aujourd'hui, certains élus.

Questions proprement dites sur le thème Transports / Emplois / Logements :

Le dossier présente une analyse sérieuse des 40 dernières années.

Mais les projections de progression des logements et des emplois dès l'année prochaine paraissent bien ambitieuses et non cohérentes avec les PLH (programme local de l'habitat) déjà publiés.

Ces projections sont-elles réalistes ?

Les infrastructures de transport nécessaires pour accompagner les créations de logements et d'emplois doivent évidemment être réalisées avant ceux-ci. Or le dossier est muet sur ce point, aussi bien en termes de calendrier que de financement.

Cette lacune est clairement exposée dans la lettre circonstanciée du président du CG78, versée au dossier.

In extremis, le 20 janvier, a été publié un document n°10 posant quelques priorités.

Comment est-il prévu que ces transports seront réalisés ?

Enfin, les ressources foncières nécessaires pour tenir le rythme prévu de construction de 3000 logements par an ne sont pas inventoriées. Faut-il se référer au dossier du débat public sur le Grand Paris publié en 2010, où d'importantes ressources foncières avaient été identifiées sur plan cadastral : à Versailles dans la Grande Ecurie et sur la place du marché Notre-Dame, au Chesnay sur le parking du centre commercial Parly II !

Est-on sûr que les ressources existent ?